

QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR?

Dès avril 96, F. Bayrou, ancien ministre de l'éducation nationale, annonçait une réforme d'envergure à l'université sous couvert de répondre aux attentes des étudiants en lutte en octobre-décembre 95. Dans la droite ligne des précédentes réformes, Bayrou place l'université sous le signe des restrictions budgétaires, des réductions de postes, de la sélection masquée et de la casse du service public d'enseignement supérieur...

Interpellé sur les mesures d'urgences à prendre pour la rentrée - inscription de tous les bacheliers, plan d'urgence pour l'aide sociale - le nouveau ministre C. Allègre ne veut rien promettre. Par contre, il se dit favorable à l'application de la réforme Bayrou. C'est notamment le volet pédagogique qui doit être appliqué dès le mois d'octobre, dans un certain nombre d'universités.

Même si des mesures ont été gagnées par les étudiants comme le maintien de tout module acquis, l'anonymat des copies, (...) ces projets affichent le risque d'un DEUG amoindri, d'une aide sociale au rabais et par le biais de l'UEP, des fondations et de l'agence de modernisation d'un service public remis en cause.

Face à la mise en place, les universités naviguent à vue. Certaines appliquent strictement la (semestre, U.E.P...), d'autres rafistolent les DEUG, et les dernières repoussent l'application de la réforme à l'an prochain.

Cette cacophonie entre les facs démontre l'impossibilité de mise en place de cette réforme. Dans ce contexte, l'UNEF exige le retrait des projets BAYROU. Gageons que M. ALLEGRE, de triste mémoire l'artisan de la réforme Jospin en 1991, devra de nouveau compter sur les étudiants pour le lui faire savoir.

LES PRINCIPALES MESURES BAYROU

• SEMESTRE D'ORIENTATION

Il s'agit de diviser l'année universitaire (octobre 97, septembre 98) en deux semestres de quatre mois environ. Le premier semestre est un semestre "d'orientation" avec des cours très généraux et de la méthodologie, avec le risque affiché que les matières choisies tiennent peu de place.

A la fin de ce semestre, une commission pourra valider ou non les acquis pour les étudiants souhaitant se réorienter.

• AIDE SOCIALE

L'objectif est de distribuer un budget réduit à plus de monde. De fait, les plus pauvres auront une aide plus basse et les revenus moyens n'auront presque rien. Quelle démagogie! Comment faire croire à plus de justice sociale sans moyens supplémentaires?

Cette réforme contribue à l'appauvrissement des étudiants : dès la seconde année un tiers des étudiants travaille pour poursuivre leurs études!

• L'UNITÉ D'EXPIÉRIENCE PROFESSIONNELLE

C'est un stage de longue durée (4 à 6 mois) rémunéré au maximum à 20% du SMIC et s'adresse aux étudiants en licence et maîtrise. Sans contenu pédagogique ni contrôle par les enseignants il s'agit véritablement d'un CIP bis. Sans apporter un plus à la formation l'UEP va mettre en concurrence les étudiants et les salariés. Il est tout bénéfice pour l'entreprise d'opter pour un stagiaire bac + 4 sous payé plutôt que d'embaucher un salarié.

• FONDATIONS D'UNIVERSITÉ, AGENCE DE MODERNISATION

L'agence de modernisation (mise en place dès la rentrée) a pour objet d'imposer des critères de gestions des entreprises aux universités; il ne s'agira plus de satisfaire les besoins de formations, mais de les rentabiliser. Les fondations consacrent le désengagement financier de l'Etat, il s'agit de structure mixte (universités collectives, entreprises) et ont pour objet de rassembler des fonds privés pour financer les formations. A régions riches facs riches et à régions pauvres facs pauvres. Les entreprises qui financent piloteront les formations à leur bon vouloir, et surtout en fonction de leurs besoins à court terme : c'est la fin des diplômes reconnus nationalement et du service public d'enseignement supérieur.

L'UNEF exige qu'un vrai débat sur l'enseignement supérieur, le statut étudiant, les formations s'ouvre enfin et associe l'ensemble des acteurs (étudiants, profs, personnels), c'est le seul gage d'une réforme qui corresponde aux besoins.

LA BONNE RÉFORME C'EST :

- une loi de programmation budgétaire de 50 Milliards sur 5 ans
- un plan d'urgence pour l'aide sociale
- un service public renforcé par la réquisition des facs privées
- l'abrogation des lois discriminatoires
- l'embauche des jeunes diplômés à leur niveau de qualification
- et l'accès à la culture à tarif réduit



le nouveau CAMPUS

Publication de l'Union Nationale des Etudiants de France

Le bac en poche, c'est ton entrée dans l'enseignement supérieur que tu consommes aujourd'hui. Tu vas vite en faire l'expérience, être étudiant c'est une lutte de tous les jours pour le rester et réussir les études. Il est bon alors de connaître tes droits tout simplement pour les faire respecter.

L'UNEF avec ses associations, ses élus est un bon outil pour cela; elle te permet d'être informé sur tout ce qui se passe dans l'enseignement supérieur, de t'organiser avec d'autres étudiants pour faire vivre la solidarité et gagner de meilleures conditions de vie et d'étude.

D'autant plus que cette rentrée universitaire intervient après le renouvellement de l'Assemblée Nationale. L'exigence de faire de l'Education Nationale une priorité est aujourd'hui incontournable. Le nouveau gouvernement a dû en prendre acte. Pour autant, cela ne peut pas rester un vœu pieu, il nous faut des mesures concrètes. Dès maintenant, unissons-nous pour imposer des mesures d'urgence et faisons du débat sur l'Enseignement Supérieur, le nôtre car c'est à nous de décider de l'Université que nous voulons.



SOS INSCRIPTION

Une place en fac c'est un droit : " Tout candidat est libre de s'inscrire dans la filière de son choix " (loi Savary 1984, article 14)

S'inscrire en fac une formalité? Malheureusement pour beaucoup, la réalité est bien plus dure. Mise en place de barrières administratives, sélection par mini-tel, nombreux clauses à l'entrée des filières, refus de dérogations, que ce soient pour une première inscription, réinscription, poursuite d'études : tous les coups sont permis pour en faire un véritable parcours du combattant. Chaque année, l'expérience le montre, c'est le rapport de force et la détermination qui comptent. C'est pourquoi l'UNEF met à ta disposition le SOS-Inscription pour mettre en relation les " sans-facs " et pour ensemble gagner l'inscription de tous.

Si c'est ton cas, toi aussi empare toi du SOS-Inscription : 36 15 UNEF ou 01 42 45 84 84

HALTE AUX EXPULSIONS D'ETUDIANTS ETRANGERS

Alors que les cinéastes appelaient à la désobéissance civique, que des milliers de personnes descendaient dans le rue contre les loi Pasqua/Debré, l'UNEF lançait un appel en direction des étudiants exigeant leur abrogation. Aujourd'hui, ces lois sont toujours en vigueur, laissant les préfetures décider de l'avenir des étudiants étrangers par la délivrance ou non de la carte de séjour. Nous ne pouvons accepter qu'en France des barrières soient

mises, réduisant par la même, la circulation du savoir. En cette rentrée, nous exigeons " 0 expulsion ". Pour cela, il faut nous unir, nous rassembler en direction des facs et préfetures pour que la carte d'étudiant donne droit à la carte de séjour. Il ne dépend que de toi de prendre contact avec l'UNEF lorsque tu es concerné, lorsqu'un ami, un étudiant de ton amphitheâtre est menacé.

ENSEMBLE, EXIGEONS LES MOYENS DE VIVRE ET D'ÉtudIER

LES INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES RELÈVENT D'UN VÉRITABLE RACKET. FAUTE DE MOYENS, C'EST PRÈS DE 40 % D'ENTRE NOUS OBLIGÉS DE NOUS SALARIER. POURTANT, NOUS AVONS DES DROITS À FAIRE RESPECTER :

EXONERATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

En plus des étudiants boursiers automatiquement exonérés des droits de scolarité, 10% d'entre nous peuvent être remboursés de ces frais par l'Université. Les critères d'exonération sont définis dans chaque université. Pourtant, il faut bien souvent se battre pour obtenir que ce droit soit utilisé. Pour cela, une demande est à adresser au Président de l'Université. Avec ses élus, ses associations, l'UNEF se met à disposition pour que cette mesure soit réellement appliquée.

REBOURSEMENT DES FRAIS ILLICITES

Le montant des frais de Scolarité est fixé chaque année par un arrêté ministériel. Mais, de plus en plus, les établissements multiplient les frais supplémentaires (photocopies, sports, dossier...) pour pallier au manque de moyens. Cette pratique est illégale, et ensemble nous pouvons la dénoncer en refusant de payer les frais illicites ou en adressant au Président de l'Université une demande de remboursement.

TRANSPORT : CAP SUR LE DEMI-TARIF

Cette mesure, nous sommes des milliers à l'exiger, tout simplement parce que, chaque mois, c'est une grosse partie de notre budget qui y passe.

Depuis 1991 où Lionel Jospin proposait le demi-tarif dans le plan social étudiant, ce sont plus de 100000 pétitions signées à l'initiative de l'UNEF.

En 1992, cela a permis de gagner 980 F. par an pour les boursiers parisiens. En 1997, les chômeurs obtiennent le remboursement de la carte orange. Alors dans cette dynamique, exigeons le demi-tarif pour tous les étudiants.

PAS DE TEMPS À PERDRE : POUR AVOIR UNE FORMATION DE QUALITÉ, LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE DOIT OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ÉTUDES. POUR CELA, L'UNEF TE PROPOSE DEUX BATAILLES QUE NOUS POUVONS IMMÉDIATEMENT MENER À BIEN.

FACS PRIVÉES : REQUISITION

Alors que les universités manquent cruellement de moyens, des milliards de fonds publics sont détournés vers les facs privées : 1,5 milliards pour la fac Pasqua à Nanterre, 500 millions pour l'ITES à Toulouse, 30 millions pour l'IRUP à St Etienne, Kerlann à Rennes....

Déjà, l'indignation s'est largement exprimée. A Paris, l'UNEF a organisé en 95 un concert pour la réquisition, et fait signer plus de 150 000 pétitions. Le Conseil régional d'Ile de France a pris position pour l'intégration de la fac Pasqua au service public de l'enseignement supérieur.

Quand les amphibondés foisonnent, que des TD sont supprimés, que des milliers de bacheliers sont refoulés aux portes de l'université, réquisitionner les facs privées serait en cette rentrée universitaire le moyen de zapper la pénurie de locaux et de crédits et de faire le choix d'un service public d'enseignement supérieur renforcé.

SAINT-ETIENNE : 20 MILLIONS RENDUS À L'UNIVERSITÉ

Après un vote organisé par l'UNEF où des milliers d'étudiants se sont exprimés contre le détournement de fonds publics, le CA de la fac s'était prononcé pour la réquisition de l'IRUP. Aujourd'hui, les étudiants Stéphanois viennent d'obtenir une première victoire : 20 millions de francs (sur les 30 alloués) ont été reversés à l'université publique. Cette victoire doit en appeler d'autres alors ensemble continuons...

ENSEMBLE POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE

Alors que de plus en plus de jeunes accèdent à l'enseignement supérieur, l'aide sociale ne suit pas. Les conséquences nous les côtoyons tous, tous les jours : pas de place en cité-U, refus de bourses, versements tardifs, restau-U bondés, accès réduits aux soins. Jusqu'au retour de maladie comme la tuberculose. Alors tout de suite pour débloquer des aides, l'UNEF avec ses élus, ses associations, met à ta disposition un SOS aide sociale.

Il s'agit d'intervenir collectivement auprès des CROUS et ainsi se doter de plus de force pour gagner.

SOS-AIDE SOCIALE

Pour obtenir ton premier terme de bourse, ton AIE, pour gagner ta chambre en cité-U, débloquer les fonds d'urgence des CROUS. Toi aussi empare toi du SOS Aide Sociale.

NOM..... PRENOM.....
 ADRESSE.....
 CODE POSTAL.....VILLE.....TEL.....
 FAC / FILIERE (études, année) :.....
 AIDE (S) demandée (s) (bourses, AIE, cité-U, autres) :.....

Je rejoins l'association UNEF de ma filière, de ma cité
 A renvoyer à UNEF - 52 rue E. Pailleron - 75019 PARIS - Tél. : 01 42 45 84 84 ou 36 15 UNEF



RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE

Examens, démarches administratives, droits, étudiants, etc... L'université relève d'un véritable casse-tête chinois. Et souvent en cas de problèmes, nous avons tendance à nous sentir sans recours possible. C'est pourquoi ton association de filières UNEF te propose de participer à une réunion de pré-rentree; pour connaître tes droits, tes élus étudiants, le fonctionnement de la fac, de l'UFR; pour te permettre de faire l'état des lieux de la rentrée et l'être directement utile. Cette réunion sera aussi le moment de faire le point sur la réforme Bayrou qui doit être en partie appliquée cette année. S'unir, débattre, agir, je m'inscris à ma réunion de pré-rentree :

NOM..... PRENOM.....
 ADRESSE.....
 CODE POSTAL.....VILLE.....TEL.....
 FAC / FILIERE (études, année) :.....

Je rejoins l'association UNEF de ma filière, de ma cité
 A renvoyer à UNEF - 52 rue E. Pailleron - 75019 PARIS - Tél. : 01 42 45 84 84 ou 36 15 UNEF

